

Gros appétit du secteur avicole pour le marché africain

Les produits avicoles marocains, déjà présents sur le marché africain, sont en quête de nouvelles opportunités à l'export. Marchés ciblés : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo. L'objectif de l'Établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations, derrière cette initiative, est d'adopter une stratégie de promotion des produits marocains sur chacun de ces pays cibles, mais aussi, et surtout un plan de développement du secteur sur ces marchés.

Le secteur avicole se cherche de nouvelles opportunités à l'export. Marché cible : l'Afrique subsaharienne. L'Établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE) vient, en effet, de lancer un appel d'offres ouvert en vue de sélectionner un cabinet spécialisé pour lui confier le marché de réalisation d'une étude opérationnelle pour le développement des exportations des produits avicoles sur les marchés du Bénin, Burkina Faso, du Mali et du Togo. Coût

de la prestation : un million de dirhams.



C'est l'EACCE qui le confirme, le secteur est en surcapacité de production par rapport à la demande en viandes de volailles et en œufs de consommation exprimée sur le marché national. Pour les experts de l'institution, les surcapacités de production des élevages avicoles, des couvoirs et des usines d'aliments composés peuvent être utilisées en développant les opportunités d'exportations des produits avicoles sur les marchés potentiels notamment l'Afrique et le Moyen-Orient. Le secteur a démarré son processus d'exportations en 2009 sur des marchés du continent comme la Mauritanie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Centrafrique. Un bémol selon l'EACCE : malgré l'accroissement continu des contingents expédiés vers ces pays, les exportations demeurent en deçà des ambitions et des possibilités offertes sur le marché des pays cibles. Le secteur a connu ces dernières années un développement indéniable sous l'impulsion de deux contrat-programmes signés entre l'État et la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (Fisa). Résultats, des investissements jugés «conséquents» ont été injectés par les professionnels au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur pour la mise à niveau technique et sanitaire des unités avicoles et l'accroisse-

Le secteur a démarré son processus d'exportations en 2009 sur des marchés du continent comme la Mauritanie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Centrafrique

ment de leurs capacités de production. L'étude de marché en projet a pour objectifs d'identifier la situation et les perspectives de développement du secteur avicole dans les marchés cibles. Elle identifiera les besoins quantitatifs et qualitatifs des consommateurs en produits avicoles avec les contraintes et les spécificités de chaque marché visé. L'étude analysera, par ailleurs, la concurrence locale et celles des produits avicoles importés. Un focus sera également mis sur les atouts et les contraintes liés à la logistique et au transport à l'export. Le tout permettra

d'adopter une stratégie de promotion des produits marocains sur chacun des pays visés, mais aussi, et surtout un plan de développement du secteur dans ces marchés. Ainsi, le draft de l'étude comprendra plusieurs thématiques dont la situation actuelle et les perspectives de développement du secteur avicole sur ces marchés et les conditions d'accès, les exigences techniques et sanitaires et les droits de douane appliqués à chaque produit. À cela, s'ajoutent les risques commerciaux, l'identification des acteurs potentiels locaux et les circuits de distribution. ■

Saïd Naoumi

4.400 tonnes sur les marchés étrangers d'ici 2020

La production avicole est assurée par deux secteurs : un secteur traditionnel fermier et un secteur moderne intensif. Ce dernier contribue à près de 87% dans la production totale qui s'élève à plus de 490.000 tonnes et 3,9 milliards d'œufs. Ce qui porte, selon le département de l'Agriculture, le disponible à la consommation par habitant et par an à 17,2 kg et 138 unités. Les investissements consentis dans le secteur avicole moderne sont évalués à 8,7 milliards de dirhams et le chiffre d'affaires réalisé est de 21 milliards par an. Les emplois créés dans le secteur s'élèvent à 360.000 dont 110.000 directs dans les unités de production et 250.000 indirects dans les circuits de distribution et de commercialisation. La profession avait signé en 2011 son deuxième contrat-programme de développement à l'horizon 2020. Ses objectifs : garantir la sécurité alimentaire du pays en pro-

duire des protéines d'origine animale, en passant de 8 g par habitant par jour en 2010 à 13 g en 2020. Cette feuille de route prévoit l'orientation de l'investissement vers la modernisation des unités d'élevage, l'installation des structures de valorisation des produits avicoles et le développement des modèles d'agrégation et d'intégration.

Elle entend par ailleurs améliorer l'efficacité, la compétitivité du secteur et l'offre sur le marché à des prix abordables avec une réduction des coûts de production de 10 à 15%. Sans oublier la diversification de la production avicole par le développement de l'élevage alternatif pour atteindre 11% de la production totale soit 100.000 tonnes en 2020. Et enfin, une augmentation des quantités exportées des produits avicoles de 400 tonnes en 2010 pour atteindre 4.400 tonnes à l'horizon du contrat-programme.